



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le lundi 30 mai à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 mai 2016, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme FELICIAGGI	à	M. CAU
M. DELIPERI	à	M. le maire

Etaient absents :

Mme BERNARD, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 30 mai 2016

Délibération N°2016/158

**Prestations de nettoyage et d'entretien de la maison de quartier des Cannes
Autorisation de signer et exécuter le marché**

M. le maire expose à l'assemblée :

La présente consultation a pour objet les prestations de nettoyage et d'entretien de la maison de quartier des Cannes

La procédure choisie est celle d'un appel d'offres ouvert passé en application des articles 33 3^{al}. et 57 à 59 du Code des marchés publics.

La durée du marché est d'un an reconductible 3 fois.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP le 12 février 2016. La date limite de remise des offres a été fixée au 25 mars 2016 à 11h00.

Un avis d'appel rectificatif a été envoyé au BOAMP le 17 mars 2016 pour fixer une nouvelle date limite de remise des offres au 27 avril 2016 à 11 heures.

Les variantes n'étaient autorisées et les critères d'analyse des offres étaient les suivants:

<i>Critères et sous-critères</i>	<i>Pondération</i>
Critère : Valeur technique appréciée au regard de la qualité	60%
Des moyens humains affectés aux prestations et de l'organisation mise en place	30%
Des moyens matériels dédiés aux prestations	20%
Des produits d'entretien utilisés	10%
Critère : Prix des prestations	40%

La Commission d'appel d'offres, en sa séance du 19 mai 2016, a décidé d'attribuer le marché de nettoyage et d'entretien de la maison de quartier des Cannes à l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché le marché de nettoyage et d'entretien de la maison de quartier des Cannes avec la société Corsica Net.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Antoine PAOLINI, conseiller municipal délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 ;

Vu l'arrêté municipal n°2015/233 du 18 février 2015 portant constitution du Comité d'ouverture des plis pour les procédures de marchés publics ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 30 mai 2016 ;

Considérant le choix opéré par la commission d'appel d'offres de la Ville qui dans sa séance du 19 mai 2016 est chargée d'attribuer le marché à l'entreprise qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse des offres.

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter le marché relatif aux prestations de nettoyage et d'entretien de la maison de quartier des Cannes avec la société Corsica Net pour un montant annuel de 30 786.19 euros H.T.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160530-2016_158-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2016

Publication : 06/06/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

